

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● RETOUR EN IMAGES SUR LES INAUGURATIONS DU 28 MAI 2016

Le samedi 28 mai 2016, ont été inaugurées, en présence du Conseil Municipal, de Monsieur le Préfet de Région, des autorités civiles et militaires et des habitants de Sauveterre de Guyenne, les réalisations suivantes :



Garage en bois des Services Techniques municipaux



Cabinet Médical Communal (Phases 1 et 2)

● 3^e SAISON DES MARDIS ET DÎNERS EN BASTIDE



Le 5 juillet, la saison 2016 des « Mardis en Bastide » et « Soirées et dîners en Bastide » à Sauveterre-de-Guyenne sera lancée. Cette opération se déroule jusqu'au 13 septembre 2016.

Pour animer votre été, chaque mardi, la Mairie, le Comité d'Animations Culturelles (CAC) et l'Office de Tourisme proposent aux visiteurs des animations spécifiques pendant et après le marché (dégustation de vins, visite de la ville, jeu de piste pour les enfants, etc.).

Pour aller encore plus loin, les mardis 5 juillet, 9 août et 13 septembre, c'est dégustation de vins à partir de 18h00 et dîner en Bastide à partir de 19h00 sur la place centrale carrée ou sous les couverts en fonction de la météo, avec un collectif de producteurs locaux qui proposent le meilleur des produits de notre Terroir – Convivialité, partage et animation, pour animer l'été en Bastide à Sauveterre-de-Guyenne.

PROGRAMME DES 3 DÎNERS EN BASTIDE

» MARDI 5 JUILLET 2016 : SOIRÉE FOLK / COUNTRY

- 18h : Dégustation
- 19h : Dîner en Bastide

» MARDI 9 AOÛT 2016 : SOIRÉE AUX INFLUENCES MÉDÉVALES ET GASCONNES

- 17h : Dédicace à la bibliothèque municipale du roman « Cathares » par l'auteure, Madame Bihy. Et démonstration de tissage par l'association « LES ATELIAGES »
- 18h : Dégustation
- 19h : Dîner en Bastide

» MARDI 13 SEPTEMBRE 2016 : SOIRÉE CHANSONS POPULAIRES AVEC KEVIN ROUZIER

- 18h : Dégustation
- 19h : Dîner en Bastide

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme au 05.56.71.53.45.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES STADES MUNICIPAUX



Des travaux d'aménagement et de restructuration de nos stades municipaux sont en préparation.

Le permis de construire relatif à la construction d'un club house (salle polyvalente), en extension des vestiaires existants, au stade BAZZANI a été accordé au printemps 2016. Cette réalisation permettra de créer un espace d'accueil et de convivialité pour l'ensemble des bénéficiaires de cette structure (enfants, parents, joueurs, public). De plus, ces travaux permettront de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des espaces publics et de solutionner le problème de chaufferie du bâtiment existant.

Le permis de construire relatif à la démolition et à la reconstruction de tous les équipements annexes (vestiaires, douches, sanitaires, buvette, club house) du stade Jacques BARRIERE est en cours d'instruction. Cette opération fait suite au sinistre

incendie de l'été 2014 qui a rendu inutilisable nos équipements sportifs.

Afin de nous accompagner pour porter ces investissements importants (environ 95 000 € HT pour le stade BAZZANI et 650 000 € HT pour le stade Jacques BARRIERE) et en complément de l'indemnité (environ 380 000 €) de notre assurance suite au sinistre incendie, des demandes de subventions ont été adressées à nos partenaires : Etat (Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux 2016, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), Conseil Départemental de la Gironde, Fédération Française de Football (FFF).

La consultation des entreprises pour les marchés de travaux va être lancée à l'été 2016 et le début des travaux est programmé pour la fin de l'année 2016 avec une livraison des nouveaux équipements pour la rentrée sportive de septembre 2017.

● PROJET DE COMMUNE NOUVELLE



Dans le cadre des nouvelles dispositions réglementaires permettant la création de communes nouvelles et suite à la discussion des maires du territoire et des conseils municipaux, une réunion publique a été organisée le vendredi 3 juin 2016 sur la commune de Saint-Martin-du-Puy.

À cette occasion, une centaine d'habitants des deux communes organisatrices (Sauveterre-de-Guyenne et Saint-Martin-du-Puy) sont venus s'informer et échanger sur ce projet.

Le délai pour la création des communes nouvelles permettant de bénéficier du « pacte financier » de l'État (maintien des dotations de l'Etat et bonus supplémentaire de 5%), initialement fixé au 30 juin 2016, vient d'être repoussé à la fin de l'année 2016 ce qui permet d'envisager une information et consultation plus importante des habitants du territoire.

Les conseils municipaux des communes intéressées par ce projet doivent désormais définir les modalités d'organisation de cette consultation.

Pour rappel, la loi permet à plusieurs communes de se regrouper dans une « commune nouvelle ».

Cette commune nouvelle porte un nouveau nom afin que chaque commune puisse garder son nom.

Les Maires des communes deviennent « Maires délégués » de la commune nouvelle, et un Maire de la « commune nouvelle » est élu.

Les budgets des deux communes sont fusionnés ainsi que les services communaux et le patrimoine.

● ENQUÊTE PUBLIQUE : RÉTROCESSION CHEMINS RURAUX



Le Conseil Municipal de Sauveterre-de-Guyenne a acté, lors de sa séance du 13 juin 2016, la fin de la procédure d'enquête publique relative à la cession de deux chemins ruraux sur la commune de Sauveterre-de-Guyenne.

Le rapport du commissaire enquêteur est disponible en Mairie pour consultation.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● PÔLE CULTUREL, TOURISTIQUE ET ASSOCIATIF



Avant travaux

Les marchés de travaux relatifs à la création d'un Pôle Culturel, Touristique et Associatif (PCTA), en centre bourg, ont été signés au printemps 2016 et le démarrage des travaux de construction est proche. Cette opération va permettre la réhabilitation de deux immeubles afin d'y créer de nouveaux équipements et services :

- restauration de l'ancienne graineterie Chauvet (rue Saint-Romain) afin d'y créer : une Médiathèque municipale.
- restauration de l'immeuble Brugère (rue de la Font) afin d'y créer : au rez-de-chaussée un local pour « Les Restaurants du Cœur » et un deuxième local commercial ou associatif, et à l'étage un grand gîte rural communal (capacité 6/8 personnes). Une venelle sera créée depuis la rue La Font, pour rejoindre la rue des jardiniers. Dans la cour de la maison



Après travaux

sera implanté un espace commun municipal, sous la forme d'une place piétonne et de couverts.

L'opération globale représente environ 785 000 € HT de travaux pour lesquels des subventions ont été sollicitées auprès de nos partenaires: Etat (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2016, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, Fonds de Soutien à l'Investissement Local, DRAC), Conseil Départemental de la Gironde (Village Ancien, Médiathèque), Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (Médiathèque, Gîte touristique).

Les travaux, qui vont débuter au début de l'été 2016, devraient durer un an s'achever à l'été 2017.

● DÉNOMINATION DE LA « SALLE CULTURELLE » (BONARD)



La municipalité de Sauveterre-de-Guyenne souhaite baptiser la « salle culturelle » inaugurée fin 2014 sur la zone d'équipements publics de Bonard.

À cette occasion, une consultation de la population est lancée afin de recueillir un maximum de propositions qui seront ensuite étudiées par le Conseil Municipal en amont de son choix.

Les personnes souhaitant faire une/ des proposition(s) de nom(s) pour cette salle culturelle » sont invitées à retourner le coupon détachable ci-dessous en mairie :



JE SOUMETS UNE PROPOSITION DE NOM POUR DÉNOMMER LA « SALLE CULTURELLE » DE LA ZONE BONARD :

Proposition(s) de nom(s) :

Facultatif

Nom :

Prénom :

Adresse :

Coordonnées (téléphone et/ou adresse mail) :

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● LA COMMUNE RENFORCE SON DISPOSITIF D'AIDE À LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS



En complément des services proposés par notre Commune (site Internet, bulletin municipal, service reprographie pour impressions diverses, etc.) la Commune met gratuitement à la disposition des associations 3 banderoles neutres et amovibles qui permettront de promouvoir les manifestations (quines, compétitions, expositions, kermesses, bourse aux vêtements, téléthon, etc.) à des endroits identifiés.

Des supports spécifiques seront implantés : 1 sur le chemin de ronde (aire de pique-nique), 1 au niveau du rond-point de la RPA, et 1 sur la route de Bordeaux en entrée de ville. L'utilisation de ces banderoles est soumise à autorisation de la Mairie (TEL. 05 56 71 50 43).

Cette action s'inscrit dans un projet

plus global de gestion des affichages (et plus spécialement ceux générés par les commerçants itinérants, comités des fêtes des alentours, associations non communales, etc.) qui fleurissent le long de nos routes et aux abords directs de la zone protégée au titre des monuments historiques (portes, chemin de ronde). Ces derniers devront se référer à l'arrêté municipal qui liste les zones exclusives d'affichage.

Dans la même logique, un état des lieux des affichages publicitaires et des pré-enseignes sera effectué sur le domaine communal afin de constater les écarts à la réglementation en cours.

L'objectif est bien évidemment de préserver et maîtriser le cadre de vie de la bastide et des bourgs ainsi que notre paysage.

● FOUILLES ARCHEOLOGIQUES : RÉSIDENCE LA JURADE



La période de fouilles archéologiques sur le site de la future résidence « La Jurade » (Gironde Habitat) à Sauveterre-de-Guyenne a pris fin au mois de mai 2016.

Au global, cette opération archéologique a été très intense en découvertes et les visiteurs ont répondu présents.

En effet, le site a accueilli 363 personnes sur l'ensemble des périodes d'ouverture réparties selon le schéma suivant :

- 115 personnes pour les visites ouvertes à tous
- 240 élèves des écoles (élémentaire - primaire - collège) de Sauveterre
- 8 élèves pour une captation vidéo (collège)

Le chantier des fouilles archéologiques va désormais laisser la place aux entreprises afin de débiter la construction de cette rue nouvelle et des 16 logements sociaux individuels au cœur de la bastide.

Cette opération devrait être livrée en fin d'année 2017.

● FLEURISSEMENT DE LA BASTIDE : TOUS ACTEURS POUR UNE VILLE FLEURIE



Les conditions météorologiques du printemps ont considérablement ralenti l'ardeur des jardiniers, celle de la commune comprise.

Profitant d'une éclaircie que nous espérons tous durable, les services techniques ont investi les jardinières de la Cité.

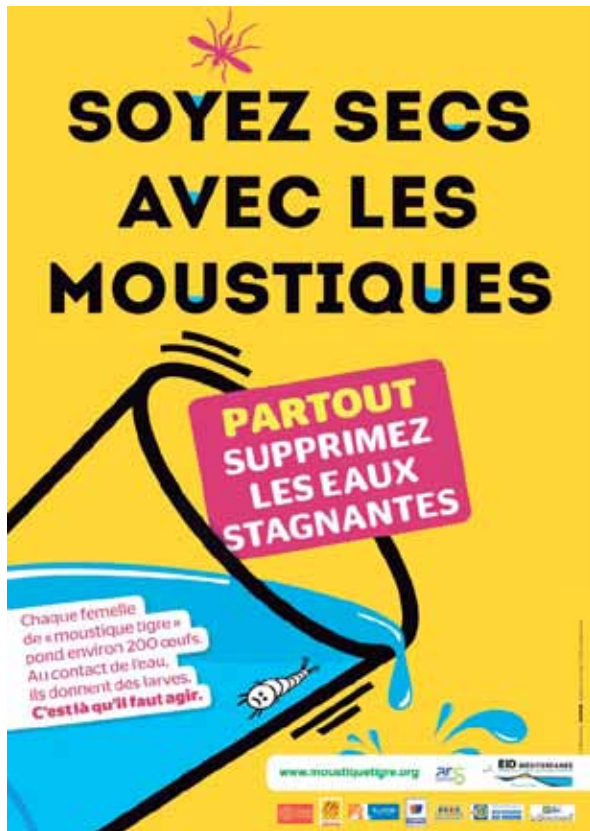
Leur travail a cependant été détérioré par certains. A peine plantées, de suite arrachées ! Que penser d'une telle attitude ?

Soyons tous acteurs de notre ville et veillons ensemble à ce que notre cadre de vie soit préservé.

VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations : ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

● MOUSTIQUES TIGRES : VIGILANCE ET PRÉCAUTION



Le Moustique Tigre (*Aedes Albopictus*) au corps longiligne strié de noir et jaune, est présent dans notre département depuis 3 années.

Il est porteur de maladies invalidantes comme la dengue et le chikungunya avec pour conséquence de fortes fièvres, les muscles tétanisés, ou un malaise général.

Les autorités sanitaires suivent avec attention l'extension de son implantation.

PRENEZ les précautions de base essentielles !

- Au jardin, ÉLIMINEZ toutes les sources d'eaux stagnantes : soucoupes et récipients sous les plantes, réserves d'eau non traitée et herbes hautes où les larves prolifèrent très vite. Attention, les piscines (en sol, hors sol) et tous les réservoirs d'eau en état d'abandon doivent être soit vidés, soit chlorés, afin de ne pas devenir des lieux de reproduction.
- A la maison, utilisez un diffuseur électrique agréé avec un produit adapté « non toxique » et si nécessaire, pulvérisez un insecticide.
- PROTÉGEZ-VOUS ! L'ensemble de la population peut participer à la surveillance et la suppression de cette espèce en le signalant aux services compétents : mairie, médecins et sentinelles sanitaires - c'est une démarche citoyenne !

● USTOM : ÉTUDE SUR LE CENTRE BOURG



Dans le cadre de la réponse à un appel à projet de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'USTOM (Union des Syndicats de Traitements des Ordures Ménagères) réalise actuellement une étude « USTOM'ACTION » sur le centre bourg de la bastide de Sauveterre-de-Guyenne afin d'optimiser la collecte et la valorisation des déchets sur notre territoire.

Cette démarche vise notamment à étudier l'opportunité d'implanter, en centre bourg :

- Des îlots de bornes d'apport volontaire (BAV) enterrées, qui seraient constitués d'un conteneur pour les OMR

(ordures ménagères résiduelles), d'un conteneur pour le recyclage fibreux (papier, carton), d'un conteneur pour le recyclable non fibreux (plastique, métal) et d'un conteneur pour le verre.

- La mise en place de deux composteurs collectifs accompagnés de jardins partagés

Madame Clémentine AYME, stagiaire au sein de l'USTOM en charge de ce projet, sera présente à l'été 2016 sur notre commune (porte à porte, stand sur le marché hebdomadaire...) afin de recueillir les besoins et suggestions des habitants.

● MOULIN DES AYNES

La Commune de Sauveterre-de-Guyenne est en cours d'acquisition d'une propriété au lieu-dit « Moulin des Aynes » afin d'y créer des locaux au profit notamment de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) dans une partie de l'immeuble, des services techniques de la ville, dans une autre partie.

Cette propriété (ancienne maison de Monsieur Alain ROBINEAU) jouxte le Moulin des Aynes acquis en 2014 et restauré en 2015 par la commune.

L'achat de cette maison par la commune était le souhait du défunt.



Une convention de mise à disposition sera signée avec l'ACCA afin qu'elle puisse prendre possession des lieux et y réaliser les aménagements nécessaires à la bonne réalisation de ses activités cynégétiques.

● LA PISCINE



Le moment attendu par un grand nombre approche : l'ouverture de la piscine estivale de Sauveterre-de-Guyenne le 2 juillet prochain. Cet espace de loisir permet d'accueillir les nageuses et nageurs dans des conditions optimales d'accessibilité et de confort.

Le 2 juillet à 19h, en présence de Geneviève MAUMY son épouse, la Communauté de Communes organise une cérémonie à la Piscine Intercommunale, qui sera appelée « Piscine Patrick MAUMY ». Patrick MAUMY, Maire de Daubèze et Vice-Président de la Communauté de Communes, nous a quitté il y a quelques mois. C'est à lui que l'on doit la bonne réalisation de la construction de la Piscine. Les Maires du Sauveterrois ont décidé de lui donner son nom.

Cet équipement situé sur la zone Bonard propose un bassin de 25 m, une zone pataugeoire où les petits peuvent

s'ébattre, des vestiaires, des espaces de détente ainsi qu'un espace de restauration qui vous accueille pour les petits creux ou les grandes soifs.

La piscine sera ouverte tous les jours de 14h30 à 19h30 à compter du 2 juillet 2016 et jusqu'au 28 août 2016.

Les tarifs d'accès à la piscine restent inchangés :

1,30€ pour les enfants et 2,20€ pour les adultes - carte d'abonnement de 10 entrées (1 entrée gratuite).

Deux « soirées piscine » (grillades et jeux pour les enfants...) vous seront proposées cette année par l'association « La piscine » :

Vendredi 8 juillet 2016

Vendredi 5 août 2016

Inscription à la piscine ou à l'Office du Tourisme 05.56.71.53.45.

Pour tout autre renseignement : l'accueil de la piscine 07.82.53.37.53.

● ASSOCIATION GYMNIQUE DE GUYENNE

La Société Gymnique de Guyenne vous invite à son gala de fin de saison qui aura lieu le mardi 5 juillet 2016 à 18h30 salle de judo (zone Bonnard) de Sauveterre-de-Guyenne.

Vous assisterez à des démonstrations sur les agrès et des chorégraphies exécutées par les écoles de gym et les groupes «compétition».

Dès à présent vous pouvez retirer des dossiers de préinscription pour la nouvelle saison 2016-2017 à la salle ou contacter Aude au 06.88.91.14.67.

Le club de gymnastique de Sauveterre vous invite à visiter son site sur Facebook !

● YOGA

La reprise des cours de yoga se fera à la salle des fêtes (rue Saint Romain) le jeudi 6 septembre 2016 à 10H.

Dès le mois d'octobre et tous les deux mois, une matinée Tantra Yoga aura lieu dans la même salle de 9h15 à 10h15.

Toutes personnes désireuses d'acquiescer un mieux-être physique, de s'offrir un temps d'écoute et de paix intérieure sont invitées à participer à une séance.

Kriss GARAUD agréée par la Fédération Française de Tantra Kudalini de Juillac (33) vous accompagnera à la découverte du meilleur de vous-même.

Tel : 05.56.23.42.65

● 14 JUILLET : FÊTE NATIONALE, FEU D'ARTIFICE ET BAL DES POMPIERS

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Sauveterre-de-Guyenne vous invite à participer aux manifestations du 14 juillet 2016 :

- après midi : démonstration du matériel Sapeurs-Pompiers sur la place de la République
- début de soirée : apéritif offert par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sauveterre-de-Guyenne
- repas sur la place avec traiteur (Ferme de Beaupied - Lionel Banos de Blasimon)
- la nuit tombée : marche vers le stade BAZZANI (lampions offerts aux enfants) puis feu d'artifice (offert par la municipalité) en musique sur l'esplanade Bonard (Avenue Francis NABOULET)
- retour sur la Place de la République : bal des Sapeurs-Pompiers avec restauration rapide et buvette



BRÈVES ASSOCIATIVES

● SAUVETERRE FETE SES VINS 2016 : LES 29,30 ET 31 JUILLET



Depuis plusieurs mois, l'équipe du Comité d'Animations Culturelles (CAC) se prépare pour la 45ème édition de la Fête des Vins de Sauveterre.

Cette année l'inauguration de la fête aura lieu le samedi midi (11h30), après la réception des délégations des jumelages (11h). Les intronisations auront toujours lieu le dimanche midi, après la messe des vignerons (10h30). Le grand chapiteau sera animé en permanence pendant les repas : bandas, accordéon et des cuivres le dimanche, etc.

Le programme des soirées commencera le vendredi avec l'Ecole de Musique de Sauveterre « Musique en Bastide ». Ensuite les groupes musicaux s'enchaîneront au travers de musiques festives et variées. Fidèle à nos habitudes, nous vous proposons un vendredi soir très rock, un samedi «jazz» et dansant avec de belles surprises; enfin un dimanche qui se terminera en beauté avec le grand orchestre Bernard Becker.

Le Concours des Vins du Sauveterrois aura lieu le samedi à 9h30 à la Salle des Fête Saint-Romain : tout le monde peut y participer en s'inscrivant auprès d'Eric Sallaberemborde (eric.sallaber@hotmail.fr) ou à l'Office de Tourisme.

Sur les stands collectifs chacun pourra déguster les meilleurs produits des viticulteurs du canton. Bref une fête des vins traditionnelle, sur la place centrale de Sauveterre, entourée des traiteurs, producteurs, glaciers, toute la gastronomie du Sud-Ouest. Sans oublier les jeux des forains pour le plaisir des petits et des grands. Et tous les soirs, un grand festival musical pour découvrir de nouveaux groupes et danser tard dans la nuit...

Vous trouverez le programme en détails dans le nouveau Magazine du CAC 2016 ou sur internet.

Si vous désirez plus de renseignements ou nous aider à préparer la fête, merci de contacter Laurent Sauts au 06 07 12 87 88 ou sauts@orange.fr

● RANDO-VÉLO « LIGNE DE DÉMARCATIION »



Un groupe d'une quinzaine de jeunes cyclo-touristes de la commune de Chauvigny (86) organise une randonnée sur le devoir de mémoire et sera accueilli le vendredi 8 juillet 2016 à 17h/17h30 à la porte Saint-Léger, à l'endroit même où se trouvait le poste de garde de la ligne de démarcation.

À cette occasion, un hommage sera rendu, l'association des « Amis de la Bastide » et nos anciens témoigneront et une plaque commémorative sera dévoilée.

Un verre de l'amitié sera ensuite offert par la Mairie.



● JUMELAGES



Cette année, le Sauveterrois accueillera une délégation de Sottrum (Basse-Saxe), au moment de la fête des vins. Cette délégation sera conduite par Peter FREYTAG, le nouveau Maire de la CDC de Sottrum.

L'accueil officiel de la délégation aura lieu à la Mairie de Sauveterre le samedi 30 juillet avant l'inauguration officielle de Sauveterre Fête ses Vins.

Monsieur Robert Sakr, le nouveau Maire de HADCHIT (Liban) et Monsieur Andoni LACARRA, le Maire de OLITE (Navarre - Espagne) ont eux aussi été invités et nous attendons leur réponse.

● JUDO CLUB SAUVETERRIEN

Bilan saison sportive 2015-2016 : 59 médailles et un champion de Gironde catégorie Benjamin. Horaires saison 2016-2017 (reprise des cours le 5 septembre) :

Lundi :

17h30-18h30: 6-9ans
18h30- 20h: 10 ans et plus
20h-21h30: juditsu/self défense

Mercredi :

18h30-19h15: 4-5 ans baby
19h15-20h45: adultes

Jeudi :

17h30-18h30: 6-9ans
18h30- 20h: 10 ans et plus

Contact: judoclubsauveterrien@yahoo.fr
et mobile 06.75.50.37.93

BRÈVES ASSOCIATIVES

● ASSOCIATION LES ATELIAGES



Les ateliers textiles hebdomadaires (mardis et mercredis au 1 rue Lafon à Sauveterre-de-Guyenne) sont toujours ouverts aux personnes désireuses de les découvrir. Nous vous proposons aussi un calendrier de stages d'une journée (10h-17h) ou d'ateliers ponctuels d'une après-midi (14h30-17h30).

Venez modeler de vos mains des objets hauts en couleurs avec cette transformation magique de la laine cardée en feutre ou bien, venez vous initier au tissage, créer un objet utile ou décoratif en croisant les fibres et les couleurs.

Le programme de l'été 2016 :

- Atelier « Déco jardins et fenêtres en feutre » le dimanche 17 juillet.
- Stage de tissage sur métier de table le samedi 23 juillet.
- Atelier « tissage déco sur cadre » le mardi 2 août.
- Atelier tissage en famille le mercredi 10 août.

Stage de perfectionnement feutre de laine le dimanche 21 août.

Tous les détails sur notre site internet : les-ateliages.fr

Suivre notre actualité sur la page Facebook Les Ateliages

Contact infos et réservations au 05.47.47.56.13.

● DES NOUVELLES DE L'ATELIER CRÉATIF

Comme chaque année Simone Elgoyen organise son « voyage surprise ». Cette fois encore les voyageurs sont invités à la rejoindre le dimanche 4 septembre 2016 pour une destination connue d'elle seule. Compte tenu du succès rencontré les années précédentes et du nombre limité de places, les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact avec elle au 05.56.71.53.55 ou 06.89.29.58.46.

L'atelier créatif sera présent lors des journées portes ouvertes du Domaine de Grand Homme à Blasimon les 2 et 3 juillet 2016 ainsi qu'à la ferme Gauvry à Rimons le 3 juillet 2016 où seront exposées ses créations sur porcelaine et pour la première fois sa nouvelle activité de peinture sur verre.

● CLUB DES AÎNÉS

Le club des Aînés de la Bastide de Sauveterre de Guyenne et de ses environs reçoit tous les mercredis à partir de 14 H.

Si vous êtes seul ou si vous vous ennuyez, venez nous rejoindre. Ainsi, vous pourrez participer aux jeux de société classiques : belote, rummikub, scrabble ou autres..., vous détendre en jouant à la pétanque, chanter ou encore participer à divers travaux manuels.

Ou, sinon, discuter avec des personnes de votre génération de tout ce qui vous intéresse.



Les vendredis après-midi sont consacrés au loto ou à un concours de belote, les lundis matin à la marche et les vendredis matin à la gymnastique douce sous le contrôle d'une animatrice diplômée.

Venez !!! Nous vous attendons

AGENDA

» JUILLET 2016

01/07 Spectacle école élémentaire (2 classes)

02/07 Ouverture piscine (jusqu'au 28/08/2016)
(voir page X6)

05/07 1^{er} Dîner et Soirée en bastide (voir page 1)

08/07 Rando-vélo « ligne de démarcation » (voir page 7)

08/07 Soirée piscine (voir page 6)

14/07 Fête nationale : bal des pompiers (voir page 6)

du 29 au 31/07

Sauveterre fête ses vins 2016 (voir page 7)

» AOÛT 2016

05/08 Soirée piscine (voir page 6)

09/08 2^e Dîner et Soirée en bastide (voir page 1)

du 10/08 au 18/08

Voyage à Hadchit (Liban) - comité de jumelage

24/08 Collecte de sang EFS de 16h à 19h
salle des fêtes (rue St Romain)

» SEPTEMBRE 2016

du 02 au 04/09

Festival « Ouvre la voix » 2016 : 14^e édition

03/09 Forum des associations

13/09 3^e Dîner et Soirée en bastide (voir page 1)

17 & 18/09

Journées du patrimoine

18/09 Brocante des « Amis de la Bastide »

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau sur
la rubrique « AGENDA »
du site internet communal
www.sauveterre-de-guyenne.eu

● COMMUNICATION ASSOCIATIVE !

Les supports de communication communaux (L'Écho des Cités, site internet) proposent aux associations du territoire de communiquer gratuitement sur les manifestations passées ou à venir (réunions, fêtes, assemblées générales, résultats sportifs, photos...). Si vous souhaitez communiquer par le biais de ces supports, vous pouvez contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : sauveterre.mairie@wanadoo.fr